



**S.G.C**

Des produits de maintenance  
au service des professionnels

CARSEC 1 sur 3  
Révision n ° 3

F I C H E T E C H N I Q U E

## CARSEC

**CONCENTRÉ A DILUER - A USAGES PROFESSIONNELS RELUISEUR AUTOSÉCHANT** après SHAMPOOING pour CARROSSERIES. Application en portique de lavage multiprogramme ou après lavage manuel.

### PROPRIETES :

Préparation à base d' une association concentrée de fonctions dispersantes, complexant, agent. drainant à caractères auto-séchant.  
Agents de surfaces facilement biodégradables suivant référentiel OECD.

Dispersable dans l'eau en toutes proportions.

Haute concentration en matières actives.

Après le cycle de lavage au shampoing ou à la mousse active et le rinçage, s'emploie au moment du rinçage terminal.

ECONOMIQUE, s'utilise en très faible dosage dans l'eau au cours du rinçage terminal par

projection de la solution lors du retour du portique, brosses écartées, dans les programmes de lavages automatiques ou par simple pulvérisation manuelle.

Ne contient pas de silicones. Non caustique, non corrosif.

Par ses propriétés hydro-dispersantes, ses effets « déperlant », autoséchant, permet d'étendre

plus uniformément et très rapidement le film d'eau sur les surfaces, les carrosseries, facilitant ainsi le drainage et le séchage rapide.

Evite les inconvénients survenant au séchage tels que : Apparition de traces de coulures,

d'auréoles blanchâtres, du spectre des gouttes d'eau séchées responsables de l'aspect mat,

particulièrement visibles de surcroît sur les peintures foncées ou noires, en rinçage court ou lorsque l'eau de rinçage est calcaire ou insuffisamment adoucie.

Participe à l'obtention de surfaces, carrosseries, bâches, brillantes.



Des produits de maintenance  
au service des professionnels

F  
I  
C  
H  
E  
  
T  
E  
C  
H  
N  
I  
Q  
U  
E

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

Est utilisé dans les différents cycles des programmes de lavage, juste après le passage du shampoing nettoyant, par projection lors du retour du portique.

Dosage par véhicule : (à moduler selon qualité de l'eau (dureté), durée du cycle de rinçage, matériel de projection, finesse de la pulvérisation, etc) :

En moyenne : Régler la concentration à 50 à 100 ml de reluseur en dispersion dans 10 à 15 litres d'eau.

Après shampoing moussant ou par mousse active : 20 à 25 ml par véhicule.

NB : Peut être également employé lors du nettoyage de véhicules sans portiques comme aide au rinçage pour obtenir des surfaces brillantes notamment en d'utilisation d'eau calcaire susceptible de laisser des dépôts au séchage.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

ETAT PHYSIQUE : Liquide translucide.

COULEUR : Bleue.

MASSE VOLUMIQUE : 1035 g/l +/- 20g/l.

REACTION CHIMIQUE : Pratiquement neutre.

pH : 7.<sup>00</sup> environ.

IONOGENEITE : Caractère non ionique.

TENSION SUPERFICIELLE à 0,5 % : 33,8 dyne/cm

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.



**S.G.C**

Des produits de maintenance  
au service des professionnels

F I C H E  
T E C H N I Q U E

**PRECAUTIONS ET REMARQUES :**



SGH07

**ATTENTION**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Contient**

- 15% ou plus, mais moins de 30% de : agents de surface non ioniques

Laisser hors de la portée des enfants.

Protéger du gel au stockage.

**N.B :** Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

**Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.